



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/14

Reçu en Préfecture le : 01/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 septembre 2014
D-2014/461

Aujourd'hui 29 septembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Monsieur Jacques COLOMBIER et Madame Catherine BOUILHET quittent la séance à 15h15

Excusés :

**Classes de neige. Séjours de ski. Séjours environnement
à la montagne. Année scolaire 2014/2015. Fixation
des tarifs. Participation des familles. Autorisation.**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux organise des séjours de « classes de neige » de 12 jours (4 classes) des séjours « ski » de 5 jours (14 classes) et, des séjours « environnement à la montagne » de 5 jours (4 classes) pour les élèves des écoles élémentaires.

Pour le séjour « classes de neige » de 12 jours, les enfants partent le lundi matin de la première semaine et retrouvent leur famille le vendredi en fin de journée de la deuxième semaine.

Le séjour comprend le transport en autobus, l'hébergement, les repas (au nombre de quatre par jour), 20 heures de cours de ski, une journée et deux demi-journées de sorties pour découvrir l'environnement et l'organisation de veillées chaque soir avec des intervenants.

Quant aux séjours « ski » et séjours « environnement à la montagne » de 5 jours, les enfants partent le lundi matin et retrouvent leur foyer le vendredi en fin de journée.

Ces séjours comprennent le transport en autobus, l'hébergement, les repas (au nombre de quatre repas par jour du lundi au vendredi) et :

- le séjour « ski » : 12 heures de cours de ski, une demi-journée de sortie pour découvrir l'environnement et l'organisation de deux veillées avec des intervenants,

- le séjour « environnement à la montagne » : quatre demi-journées de randonnée en raquettes, deux sorties journées ou quatre demi-journées pour découvrir l'environnement ainsi que l'organisation de deux veillées avec des intervenants.

La Ville prend en charge les frais de ces séjours et demande aux familles une participation selon leur quotient familial.

Le 12 juin 2014, à l'issue de la commission mixte Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde – Mairie de Bordeaux, 22 classes ont été retenues :

- 4 classes pour les « classes de neige »
- 14 classes pour les séjours « ski »
- 4 classes pour les séjours « environnement à la montagne »

Classes de neige 2015

NOM DE L'ECOLE	CLASSES
Balguerie	CM2
Saint Bruno	CM2
Jacques Prévert	CM1-CM2
Jacques Prévert	CM2

Séjours environnement à la montagne 2015

NOM DE L'ECOLE	CLASSES
Cazemajor	CM1
Cazemajor	CM2
Jean Cocteau	CM1-CM2
Jean Cocteau	CM1-CM2

Séjours ski 2015

NOM DE L'ÉCOLE	CLASSES
Achard	CM1-CM2
Lac II	CM2
Dupaty	CM2
Dupaty	CM2
Condorcet	CM2
Condorcet	CM2
Vieux Bordeaux	CM1-CM2
Henri IV	CM1-CM2
Henri IV	CM1-CM2
Somme	CM2
Thiers	CM1-CM2
Thiers	CM1-CM2
Nuyens	CM1-CM2
Nuyens	CM1-CM2

Le choix s'est fait selon les critères suivants :

- les classes de cycle 3 : CM2 ou éventuellement CM1 – CM2 ainsi qu'aux classes de CM1 si la candidature est groupée avec le CM2 de l'école.
- les classes n'ayant bénéficié d'aucune sortie scolaire avec nuitée,
- les classes n'ayant pas bénéficié de classes de neige, séjours ski et séjours environnement à la montagne au cours de l'année scolaire précédente.

Je vous propose :

- d'asseoir la participation financière des familles sur les tranches correspondant aux tarifs de restauration scolaire, de façon à simplifier les procédures de calcul pour les parents d'élèves, selon le tableau ci-dessous :

Quotient familial	Tarifs 2014 classe de neige	Tarifs 2015 classe de neige	Tarif 2014 séjours ski	Tarif 2015 séjour ski	Tarifs 2014 séjour environnement à la montagne	Tarif 2015 séjour environnement à la montagne
De 0 à 145 € T8	29 €	29,60 €	18,50 €	18,90 €	16,50 €	16,90 €
De 146 à 255 € T7 – T6	56 €	57,10 €	34,50 €	35,20 €	30,50 €	31,10 €
De 256 à 580 € T5 – T4	100 €	102 €	57 €	58,20 €	51 €	52 €
De 581 à 1200 € T3 – T2	181 €	184,60 €	101 €	103 €	90 €	91,80 €
> à 1201 € T1 – TA – TB – TO	191 €	194,80 €	110 €	112,20 €	100 €	102 €

Nb : chaque montant indiqué correspond à l'intégralité du séjour concerné.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY